

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Novembre 2011

MENSUEL N° 151 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Environnement

Une solution pour les inondations ?

De nombreux habitants de Woluwe-Saint-Lambert craignent que le ciel leur tombe sur la tête essentiellement parce qu'à chaque fois que celui-ci se déchaîne, ils se retrouvent les pieds dans l'eau.

Les inondations sont une réelle plaie pour les voisins proches de la vallée de la Woluwe mais également pour d'autres que l'on n'imagine pas inondés.

Si des ouvrages d'art comme le bassin d'orage du Roodebeek ont contribué à réduire les inondations, il faut reconnaître que l'urbanisation de toute la vallée de la Woluwe contribue à l'imperméabilisation des sols même si des réglementations en urbanisme imposent des toitures vertes dans certains cas et des bassins de retenue d'eau. Et en fin de compte, les dernières inondations en ont irrité plus d'un.

Combattre ou maîtriser au mieux les conséquences des inondations demande certainement de multiples interventions. On pense à l'entretien régulier des égouts et avaloirs comme première action peu coûteuse ou encore à l'enlèvement de la grille située en amont de l'avenue Vandervelde, qui en cas d'orage, retient bon nombre de branchages ou autres déchets flottants et font sortir le ruisseau de son lit. Des solutions techniques peuvent également être trouvées pour soulager les riverains. Il reste qu'il est nécessaire de gérer la masse totale des eaux de pluie.

Va-t-on vers des travaux plus lourds ? La restauration des égouts et la création de bassins d'orage peuvent s'avérer nécessaires mais ils sont coûteux et ne peuvent être réalisés qu'à une très longue échéance ; de plus, d'autres communes de la Région les réclament éga-

lement et les budgets ne sont pas élastiques.

Alors pourquoi ne pourrions-nous pas tirer profit de ce qui se trouve à notre portée ?

Un étang géré en zone d'inondation contrôlée !

Il existe en effet une proposition de solution qui vise à maîtriser les inondations dans la vallée de la Woluwe, provoquées par le refoulement du collecteur principal.

Profitant d'une opportunité topographique favorable au niveau de l'étang dit « rond » du parc de Woluwe (l'étang qui se situe à droite de l'avenue de Tervueren en venant de la ville, juste avant la passerelle qui surplombe l'avenue), on y constituerait un stockage temporaire et localisé des eaux de refoulement du collecteur avant leur restitution rapide, évitant ainsi leur épanchement, actuellement incontrôlé et généralisé, dans les zones urbanisées (habitations, centres commerciaux, métro, tunnel, ...), ainsi que dans le milieu naturel (zone Natura 2000). Idéalement, le niveau de l'étang serait abaissé à un niveau à convenir, avec l'installation possible d'une roselière.

Cette mesure permettrait de garder, dans le collecteur qui passe sous le boulevard de la Woluwe, de la capacité pour recueillir les eaux qui s'y jettent en aval de l'avenue de Tervueren.

Un autre aspect positif est que les eaux excédentaires seraient maintenues en un seul endroit et donc que la gestion de ces eaux serait contrôlable.

Le dernier avantage, et non des moindres, de cette mesure serait la



rapidité et le faible coût de sa mise en œuvre par rapport à la réalisation d'ouvrages d'art comme des bassins d'orage.

Malheureusement, malgré de nombreuses présentations et débats, cette solution est toujours rejetée par l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) et la ministre de l'Environnement de la Région bruxelloise.

La raison principale invoquée est le refus de mélanger les eaux claires (de la Woluwe) aux eaux (grises) usées issues du collecteur. Cependant cette volonté est mise à mal par la réalité du terrain.

En effet : « Le ruisseau (la Woluwe) et le collecteur sont très fréquemment en contact : une étude récente (Tractebel 2007) a recensé et décrit plus de 40 déversoirs au fil de la vallée(1) ».

Ceci veut dire qu'à l'occasion des orages, lorsque le collecteur est mis sous pression, les eaux qui inondent les quartiers, mais également, les étangs, les parcs, les zones vertes protégées, sont des eaux mélangées, y compris via le ruisseau la Woluwe. Pratiquement, en crue d'orage (phénomène qui se produit essentiellement en été), dans un

Le « petit » patrimoine



Le salon

Au XIX^e siècle, la bourgeoisie se doit de posséder un salon, c'est une pièce indispensable de la maison.

L'accès à l'hôtel de maître de la haute bourgeoisie se fait par l'allée carrossable située au rez-de-chaussée. Ensuite, l'escalier mène au salon qui se trouve au premier étage, plus vaste et plus clair. Le salon se développe sur toute la largeur de la façade.

Dans les maisons bourgeoises, dépourvues de l'allée carrossable, le salon se situe au rez-de-chaussée. Depuis l'entrée dans le vestibule ou le corridor, les visiteurs accèdent au salon de plain pied par une grande porte à deux vantaux ou de panneaux vitrés ornés de miroirs biseautés, de grandes vitres à filets gravés ou de vitraux.

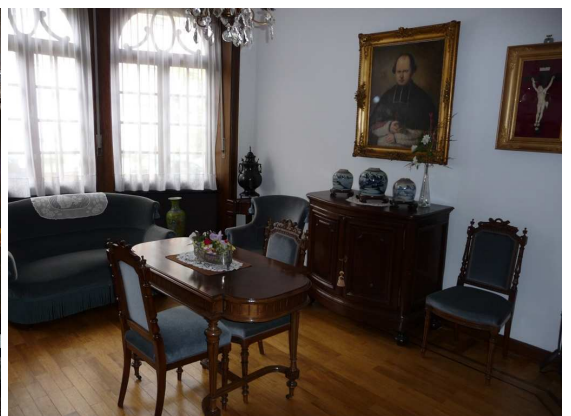
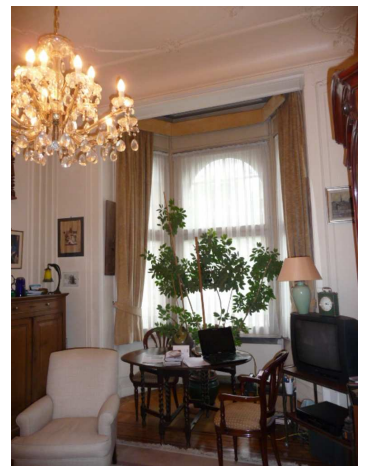
Sur les murs recouverts de papier peint sont accrochés des tableaux et des gravures. Les fenêtres sont habillées de rideaux en tulle et de tentures. Le plancher en bois est recouvert de tapis.

Sur la cheminée ornée d'un grand miroir, sont posés une pendule, des vases, des candélabres.

La fonction du salon peut être théâtrale, le salon est une pièce que l'on ouvre exceptionnellement pour de grandes fêtes, mariages, anniversaires, réceptions, etc.

Geneviève Vermoelen

Sources d'informations : Traité de l'architecture Louis Cloquet.



Les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert.

A épingler !

Deux déclarations de la ministre Evelyne Huytebroeck.

« La déclaration gouvernementale stipule que la politique du maillage bleu sera développée sur l'ensemble du territoire régional. A cela s'ajoutent d'autres objectifs, Il s'agit globalement de la lutte contre les inondations avec une préférence pour les solutions alternatives aux classiques bassins d'orage, »

Escaut Sans Frontières, Mars-Avril 2005.

« Trois études, qui devraient aboutir à un plan régional de lutte contre les inondations ... La deuxième s'attachera à établir un inventaire des mesures alternatives disponibles aux bassins d'orage (P.E. verdurisation, installations de citernes d'eau de pluie, utilisation des étangs comme réceptacles des eaux de pluie, ...). »

Escaut Sans Frontières, Mars-Avril 2006.

collecteur saturé, les eaux « usées » qui s'y trouvaient préalablement sont diluées dans les eaux de ruisselle-

ment dans les proportions suivantes : 3% d'« eaux usées » pour 97 % d'eaux de ruissellement.

On ne peut donc pas affirmer que les eaux de la Woluwe, lors des crues, restent des eaux claires.

De plus, il faut savoir que, déjà actuellement, l'étang « rond » fait office de « vase d'expansion » et qu'il retient une partie des eaux du ruisseau ainsi que de celles du collecteur, sans problème sanitaire. Cette retenue est cependant trop faible pour jouer un rôle efficace en vue de réduire les inondations. La proposition défendue est donc d'augmenter la quantité stockée dans l'étang rond dont la capacité de stockage peut atteindre 70.000 m³.

Dès lors, nous ne comprenons pas pourquoi cette solution, techniquement réalisable, peu coûteuse et rapidement faisable ne trouve pas une oreille plus attentive auprès des élus régionaux et de l'IBGE.

Nous avons appris récemment que l'IBGE va étudier la possibilité d'utiliser, mieux qu'aujourd'hui, certains

étangs comme zones de stockage en cas d'orage, mais dans des proportions assez faibles (10 à 15 % des eaux totales à gérer en cas d'inondation) et parallèlement nous avons découvert la perspective de placer deux retenues d'eaux sous le boulevard de la Woluwe, chacune de 35.000 m³, ce qui correspond à la capacité de l'étang rond. Ces ouvrages d'art seraient très coûteux et certainement pas opérationnels avant de très nombreuses années.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Pourquoi faire peu onéreux quand on peut faire cher ?

Les habitants de notre commune devront-ils encore craindre, pendant de nombreuses années, les effets désastreux des orages qui ont plutôt tendance à se multiplier ces derniers temps ?

Bernard Devillers—Coordinateur

(1) Rapport sur les incidences environnementales – plan de gestion de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale, pages 28 et 29. Carte des déversoirs à la page 147 du même rapport.

Mobilité

Pas le silence, mais presque !

Voici un dossier qui a commencé fin 2005 lorsque que les habitants des trois nouveaux immeubles de l'avenue Marcel Thiry situés en face de l'école Sainte-Jeanne de Chantal, se sont manifestés pour se plaindre du revêtement très bruyant utilisé pour les casse-vitesse qui avaient été installés au niveau des feux protégeant les traversées piétonnes.

Après vérification sur place, notre association a relayé les demandes justifiées des riverains.

Lettres, emails, contacts sur le ter-



rain, mesure de bruit, relances permanentes du dossier, beaucoup de temps et de persévérance ont permis enfin d'aboutir à un résultat après quasi six ans.

En effet, le dimanche 2 octobre 2011, la Région a effectué les travaux nécessaires ; à savoir racler les casse-vitesse trop bruyants et poser plusieurs couches d'asphalte. Le tout au grand ouf de soulagement des riverains.

Espérons que ce combat de longue haleine servira de leçon et que la Région ne posera plus nulle part ailleurs le type de revêtement qui a gâché de nombreuses nuits de riverains.

Bernard Devillers

Un dépose-minute bienvenu !

Les habitants des quartiers situés près de l'école européenne se plaignent depuis de nombreuses années de la circulation de transit générée par cette école. Pour accéder à l'entrée de l'école située avenue Jaspers, tous les matins et tous les soirs, de nombreux automobilistes font le tour du quartier, parfois à des vitesses peu compatibles avec la sécurité.

Depuis peu, une zone de « dépose-minute » a été installée par la Commune afin d'inviter les parents à déposer leurs enfants près de l'entrée de l'école, grâce à ce nouvel aménagement.

Espérons que les parents des élèves utilisent au maximum ce dépose-minute et soulagent ainsi le quartier de la circulation de transit. Une évaluation sera certainement nécessaire après quelques mois d'utilisation.

Bernard Devillers





Bien trier nos déchets !

Malgré notre bonne volonté, nous avons parfois du mal à faire le bon choix pour certains de nos déchets.

Au-delà de ce qui paraît évident comme les bouteilles et flacons en plastique ainsi que les conserves métalliques dans le sac bleu ou le carton et le papier dans le sac jaune, passons en revue quelques déchets qui demandent des précisions.

- Les couvercles et capsules des pots et bouteilles en verre vont dans le sac bleu s'ils sont métalliques, dans le sac blanc pour les autres.
- Les récipients et les boîtes en plastique, style pots de yaourts, emballage de tarte ou autre vont dans le sac blanc, même si propres et marqués d'un triangle FOSTPLUS avec un chiffre. Seuls les flacons et bouteilles, avec ou sans bouchons, sont acceptés dans le sac bleu.
- Les bouteilles et les bocaux en verre dans les bulles à verre selon leur couleur.
- Les lampes économiques, TL, néons, LEDs sont à déposer au camion Proxy CHIMIK (ex-coin vert), comme les restes de peintures, les extincteurs périmés, les batteries de voiture.
- Les cassettes audio & vidéo, les bandes magnétiques vont dans le sac blanc ou au parc à conteneurs que la Commune organise en face du Stade Fallon chaque premier samedi du mois entre 8:30 et 12 heures.
- Les papiers et cartons **plastifiés** vont dans le sac blanc.
- Certaines revues et publicités sont dans une enveloppe plastique: les enveloppes dans le sac blanc, les papiers dans le sac jaune, et pour les puristes c'est valable aussi pour les enveloppes à fenêtre.
- Enfin, pour rappel il y a les centaines de points de collecte BEBAT pour les piles de toutes sortes: rechargeables, boutons, etc.
- **Attention, les derniers sacs verts avant avril 2012, c'est le 27 novembre !**

Pour les informations supplémentaires et les horaires du passage du camion Chimik, un lien internet : <http://www.bruxelles-proprete.be/Content/html/dechets/index.asp>

Informations reçues de Guy Verheugen

Remplace l'annonce erronée du mois passé !

CINE-CLUB NEW CUBITUS

Projection de haute qualité, sur grand écran.

L'abonnement revient à 17 € pour 8 films.

La carte de 5 entrées est à 13 € et la séance à 3 €.

Toutes les séances ont lieu le vendredi à 20h30, au « Centre les Pléiades », av. du Capricorne 1a à 1200 Bxl.

Contacts: Benoît Kesteman: 0477/54 65 01

Programme de la saison 2011-2012:

Le 14 octobre 2011: LE GAMIN AU VELO (JP et Luc Dardenne)

Le 21 octobre 2011: LA FILLE DU PUISATIER (Daniel Auteuil)

Le 18 novembre 2011: LES FEMMES DU 6E ETAGE (Philippe Le Guay)

Le 2 décembre 2011: THE KING'S SPEECH (Le discours d'un roi) (Tom Hooper)

Le 20 janvier 2012: L'ITALIEN (Olivier Baroux)

Le 10 février 2012: THE SOCIAL NETWORK (David Fincher)

Le 2 mars 2012: UNE SEPARATION (Asghar Farhadi)

Le 16 mars 2012: MADE IN DAGENHAM (We want sex equality) (Nigel Cole)



Hof Ten Berg et Les Griottes

Entrée gratuite

Expo vente

3^{ème} édition
2011
Cartes festives
artisanales

Sandwichs et boissons sur place

Petits cadeaux



Salle communautaire

Avenue Wolvens 72

Parking du 49, av. Lafontaine

Sa 26 et Di 27 novembre 2011

de 10h à 18h

Terminus bus 29

Renseignements et location :

Janine Hermans, gsm 0479-92-34-25

Que faire le
SAMEDI 19 NOVEMBRE 2011 ?

MARCHE ARTISANAL DE FIN D'ANNEE

Le Comité de Quartier est heureux de vous annoncer son Marché Artisanal de fin d'année.

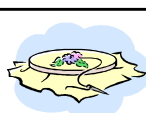
Date : le samedi 19 novembre 2011, de 14h à 19h.

Lieu : Centre « Les Pléiades », Salle du bas, 1A, Avenue du Capricorne à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

Vous aurez l'occasion de vous promener parmi les différents stands des artisans de notre quartier :

Manger une gaufre chaude, prendre une boisson, admirer de la poterie, de la broderie, des colliers de perles, des montages floraux,

Le Comité de quartiers Capricorne-Pléiades-Constellations



Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?

Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83

Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement
au Bulletin : 5 € / an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

